

ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE

CHU REIMS

45, rue Cognacq-Jay

51092 REIMS CEDEX

Tel: 03.26.78.74.66

E-mail: ecibo@chu-reims.fr



2024-2025

PROJET PÉDAGOGIQUE
ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE



Remise à jour juillet 2024

Introduction

La spécialité d'infirmier de bloc opératoire a vu le jour et a été instituée il y a plus de quarante ans par le décret n°71-388 du 21 mai 1971

Le décret du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc Opératoire, fait évoluer la formation donc la profession, évolution souhaitée depuis longtemps. Ainsi le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire est désormais délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités, ou co-accrédités par un arrêté des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé et est reconnu au niveau VII (grade Master).

L'arrêté du 27/04/2022 précise les 5 blocs de compétences. L'inter professionnalité et le développement de la recherche prennent une place importante au cours de ces 4 semestres universitaires.

Le projet pédagogique de l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims vise, à définir les orientations de la formation, la conception élaborée par l'école du CHU de Reims qui place l'étudiant au cœur de la formation.

Ainsi, ce projet pédagogique se veut être un repère et un guide à l'attention de :

- L'étudiant ;
- L'ARS Grand Est ;
- Les représentants de l'Etat dans la région Grand Est ;
- L'Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Les Directions du CHU de Reims ;
- Les Directions des Soins des établissements des étudiants en formation professionnelle sur l'école ;
- Les Directions des Soins des établissements recevant des stagiaires ;
- La Coordination de l'IRF du CHU de Reims ;
- Le Conseiller Scientifique de l'EIBO ;
- Les membres des sections compétentes ;
- Les enseignants vacataires ;
- Les cadres de santé et les professionnels recevant des stagiaires ;
- L'équipe pédagogique et administrative de l'EIBO.

SOMMAIRE

1	Les orientations de la formation	1
2	La conception générale de la formation	2
2.1	Le profil des étudiants	2
2.2	Les valeurs attendues chez l'étudiant	2
2.3	La finalité de la formation	3
2.4	Le profil-et les compétences attendues	4
3	La stratégie de développement de l'offre numérique	5
4	Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	6
5	La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou du financeur concerné	6
6	Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap	7
7	L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours	7
7.1	Le suivi de l'étudiant à l'école	7
7.2	Le suivi en stage	8
8	La planification de l'alternance (cf. annexe 3)	8
9	Les listes des lieux et places de stages (cf. annexe 4)	9
10	Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil	10
11	Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants	10
12	Les prestations offertes à la vie étudiante	11
12.1	L'environnement de l'école	11
13	Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	12
Les annexes :		14
Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire		15
Annexe 2 : l'organigramme au 11/09/2023		15
Annexe 3 : la planification de la formation universitaire IBODE		17
Année 2023/2024		17
Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés		18

1 Les orientations de la formation

Le métier IBODE repose sur un socle historique ancien. A ce titre, l'universitarisation, mise en place en 2022, est un tournant marquant dans la formation et dans la construction identitaire des professionnels.

Les étudiants de l'école d'infirmiers de bloc opératoire vont progressivement intégrer et construire des représentations au fil des enseignements, des rencontres professionnelles, des expériences de stage, les amenant à construire leur propre identité professionnelle. En effet, l'identité professionnelle se construit d'après GOHIER, « *sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale.* » Elle est fondée pour SAINSAULIEU « *sur des représentations collectives et est le résultat d'une identification à l'autre. Cela induit une identification de soi par soi et de soi par les autres.* »

Le projet pédagogique est formalisé en référence à l'arrêté du 27 avril 2022. Il a pour objectif de « *former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé* » (article 2 de l'arrêté du 27/04/2022) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un infirmier de bloc opératoire apte à exercer les rôles d'assistant de chirurgie, instrumentiste et circulant
- Un infirmier de bloc opératoire apte à prendre en compte la gestion des risques liée à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment la lutte des infections associées aux soins
- Un infirmier de bloc opératoire bénéficiant d'un savoir professionnel lui permettant d'affirmer son identité professionnelle

L'école d'infirmiers de bloc opératoire accueille des apprenants issus de plusieurs horizons. C'est un infirmier diplômé d'Etat qui poursuit sa formation en se spécialisant.

L'étudiant peut intégrer l'école en tant que :

- Etudiant en formation initiale en poursuite d'études
- Etudiant en apprentissage
- Etudiant en formation continue
- Etudiant inscrit dans un parcours de validation de l'expérience (VAE)

Ainsi, l'étudiant infirmier de bloc opératoire (E IBO), en suivant la formation, s'inscrit dans une démarche de spécialisation et de professionnalisation.

2 La conception générale de la formation

2.1 Le profil des étudiants

L'école a un quota de 25 apprenants par année de formation délivrée par l'ARS Grand Est. Suivant l'arrêté du 27/04/2022, elle accueille des étudiants en formation professionnelle continue, en continuum d'étude post IFSI et en contrat d'apprentissage.

La promotion 2023/2025 est composée de 16 étudiants dont la moyenne d'âge à l'entrée est de 29 ans.

Résultats à l'issue de la première année :

15 entrent en deuxième année le 9 septembre 2024.

1 redouble suite à la non validation d'une UE.

La promotion 2024/2026 est composé de 11 étudiants dont la moyenne d'âge est de 28 ans, la plus jeune a 23 ans, la plus âgée 40 ans.

Le profil de la promotion est le suivant :

1 est en contrat d'apprentissage

9 sont en formation continue avec un financement de leur établissement, dont 1 en continuum d'études directement après un diplôme d'Etat Infirmier

1 est en continuum d'études en autofinancement directement après un diplôme d'Etat Infirmier.

Le niveau d'études à l'entrée en formation est le diplôme d'Etat d'infirmier de garde Licence pour l'ensemble des membres de la promotion.

2.2 Les valeurs et capacités attendues chez l'étudiant

Les valeurs humaines telles que la bienveillance, le respect d'autrui, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, l'entraide, l'altruisme, l'équité, l'empathie, l'écoute et l'ouverture d'esprit sont le socle du projet pédagogique.

L'étudiant infirmier de bloc opératoire est avant tout un soignant qui prend soin de façon holistique, de la personne soignée en se référant à une morale et une éthique. Les fondements philosophiques et éthiques du soin au bloc opératoire renvoient aux valeurs et qualités suivantes :

Le respect, envers :

- L'opéré à chacune des étapes de sa prise en soins pré, per et post opératoire avec tolérance et empathie,
- Les professionnels de terrain,
- Les individus au sein de la structure de formation (la vie collective, l'environnement de travail que ce soit les locaux, le matériel mais aussi l'environnement extérieur).

Les capacités attendues sont

- **La responsabilité** : savoir prendre des décisions dans son champ de compétences en s'affirmant dans un positionnement professionnel et s'inscrire dans la continuité des soins selon une logique de transparence et de complémentarité autour d'un processus de soins collectif.
- **L'autonomie** : être capable d'agir avec réflexion et d'assumer ses choix pour une prise en soins qualitative et sécuritaire de la personne soignée.
- **La réflexivité** : être capable de prendre du recul par rapport à sa pratique soignante et l'analyser pour progresser.

2.3 La finalité de la formation

La formation vise la **prise en soins holistique** de la personne bénéficiaire de soins, dans toutes ses dimensions (physique, psychologique, socio-économique et culturelle) en développant des compétences techniques, relationnelles, déontologiques et éthiques. Elle ambitionne le développement de l'autonomie et de la capacité à innover de l'apprenant. Elle lui permet de mettre en œuvre une communication professionnelle pertinente et de s'adapter aux situations diverses rencontrées avec la rigueur professionnelle nécessaire. Elle supervise l'apprentissage clinique et encourage la pratique réflexive qui selon Donnay, « englobe à la fois une réflexion sur la situation et une réflexion sur la réflexion » ; elle favorise « l'auto-évaluation, et les rétroactions objectives et positives » (Pelaccia, 2018)

Cette formation est dite professionnalisante, c'est-à-dire qu'elle ne fournit pas des outils clefs en main, mais vise à ce que les apprenants, acteurs de leur formation, soient capables de développer en permanence, des connaissances, des savoirs et des compétences réflexives notamment, « à partir des *process d'action* » (Wittorski, 2017), les rendant ainsi capables d'adapter leur activité à un environnement professionnel instable, sujet aux aléas et en permanente évolution. Les apprenants sont garants de la qualité et de la sécurité des soins, dans le respect des aspects éthiques, déontologiques et juridiques au sein d'une équipe pluri professionnelle.

L'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État sera capable de gérer les risques inhérents à l'activité et à l'environnement du secteur où il exercera et notamment la lutte contre les infections associées aux soins. L'apprenant s'inscrit donc dans une démarche d'amélioration de la qualité et de gestion des risques.

Au terme de la formation, l'étudiant infirmier de bloc opératoire sera capable de :

- Élaborer un processus de soins infirmiers personnalisé au contexte de l'activité,
- Garantir et faire respecter les règles d'hygiène, la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activités,
- Dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité des personnes soignées, des professionnels et de l'environnement,
- Travailler en équipe et participer à la formation des personnels,

- Agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique

2.4 Le profil et les compétences

Aujourd'hui, la formation IBODE prépare à l'exercice d'un métier dans lequel la polyvalence dans les fonctions de circulant, instrumentiste et assistant de chirurgie, dans les diverses spécialités est attendue. Celle-ci exige l'acquisition de compétences, conférant ainsi d'importantes responsabilités au professionnel et lui permettant une autonomie de décision dans son domaine.

L'IBODE, depuis la parution du décret du 27 janvier 2015, a vu son champ de compétence évoluer. Il devient un collaborateur du chirurgien, gagnant en autonomie avec certains actes exclusifs pouvant être réalisés en dehors de la présence chirurgicale.

Le but de la **formation professionnelle** est de permettre à des apprenants de développer leurs compétences. Sous ce terme est désignée « *une combinaison de connaissances, capacités et comportements directement utile et mise en œuvre dans un contexte professionnel.* » (Le Boterf, Barzucchetti, Vincent, 1992, p. 33).

En effet, la compétence d'un professionnel ne se limite pas à la seule maîtrise de la technique mais elle met en jeu également la qualité relationnelle de celui-ci ainsi que sa capacité à mobiliser ses connaissances en situation. La compétence est la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel requis à la réalisation d'activités dans une situation déterminée. Elle « *est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment.* » (Zarifian, 1999, p. 70)

L'arrêté du 27 avril 2022 décline la formation en réingénierie pour acquérir 9 compétences réparties sous 5 blocs de compétences

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soin en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 1 : connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptées aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
	Compétence 2 : mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance de chirurgie au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 3 : identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 : organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et	Compétence 4 : organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

Blocs de compétences	Compétences
prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	Compétence 5 : conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
	Compétence 6 : mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et de prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
Bloc 4 : information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	Compétence 7 : former et informer les professionnels et les personnes en formation
Bloc 5 : veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	Compétence 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	Compétence 9 : évaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

Pour permettre aux apprenants d'acquérir les compétences décrites ci-dessus, l'Ecole d'IBODE du CHU de Reims, dans le respect de l'arrêté du 27 avril 2022, propose une alternance des apprentissages cliniques et théoriques.

3 La stratégie de développement de l'offre numérique

Aujourd'hui, l'offre numérique occupe une place importante dans la vie professionnelle et personnelle. Elle est devenue une nécessité et modifie le processus d'apprentissage et d'enseignement.

L'IRF est équipé en WIFI. Des postes informatiques et scanners sont mis à disposition au centre de documentation. Ils offrent un accès aux différents logiciels pour la réalisation des travaux demandés. Un technicien audiovisuel assure l'entretien du parc informatique et son bon fonctionnement.

L'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims propose notamment :

- Un code d'accès wifi délivré pour chaque étudiant,
- L'utilisation de Microsoft Teams pour la dispensation de cours à distance,
- L'envoi numérique du planning des cours,
- La plateforme Moodle : plateforme d'apprentissage permettant aux enseignants de mettre des cours et des activités à disposition des étudiants qui ont ainsi la possibilité de se connecter, n'importe quand, n'importe où sur n'importe quel terminal.

4 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

L'étudiant, au terme de sa formation, sera capable de :

- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne soignée en analysant ses besoins dans le contexte interventionnel
- Mettre en œuvre les techniques inhérentes aux trois rôles selon le type et les modalités de l'intervention en identifiant les risques pour anticiper les étapes de l'intervention en pré, per et post opératoire,
- Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en gérant les risques encourus par la personne opérée,
- Organiser et coordonner les activités de soins dans une démarche de qualité de gestion et prévention des risques, notamment le risque infectieux,
- Exercer sa fonction de tuteur et obtenir l'attestation de formation correspondante
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Evaluer et améliorer sa pratique professionnelle par une démarche réflexive acquise

5 La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou le financeur concerné

Pendant toute la durée de la formation de l'apprenant, l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de REIMS maintient son étroite collaboration avec les employeurs et financeurs. Plusieurs actions sont ainsi menées et suivies :

- Des réunions d'informations et de partage avec les employeurs (direction, cadre de santé ,...) sont prévues tout le long de la durée de la formation
- Des rencontres sur les lieux d'exercice pour accompagner les professionnels de terrain dans leur mission de tutorat des apprenants
- La mise à disposition des documents (par courrier, par courriel et/ou disponibles sur le site internet du CHU)
- L'évaluation de la satisfaction de la formation par un questionnaire destiné aux employeurs

Un plan « attractivité – fidélisation » ARS a été initié en 2019. Il vise à permettre le maintien des effectifs nécessaires aux établissements dans les métiers de santé en tension dont les infirmiers de bloc opératoire font partie. Dans ce cadre, l'ARS anime des réunions de concertation entre les 3 écoles IBODE du Grand Est pour permettre une coordination des sélections et faciliter le partage d'informations et de pratique.

6 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

Concernant les étudiants en situation de Handicap, des référents internes à l'IRF sont identifiés et des informations sont disponibles sur le site internet du CHU de Reims. Elles sont également accessibles sous forme de flyer ou affiche ainsi que dans le livret d'accueil remis à l'entrée en formation.

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'URCA est aussi à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent suivre leur formation dans des conditions optimales avec les aménagements nécessaires.

7 L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours

Une journée d'accueil est identifiée en début de formation. Au cours de cette journée, est présenté le programme de l'année de formation découpée en 2 semestres. Les étudiants de la promotion précédente parrainent la nouvelle promotion.

Tout au long de sa formation, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé. Selon Maela PAUL, « *dans l'accompagnement, l'individu accompagné est considéré comme un sujet autonome, actif et responsable.* »

L'objectif visé au cours de la formation IBODE est l'individualisation des parcours, la socialisation, l'autonomisation et la responsabilisation de l'étudiant.

L'accompagnant qu'il soit tuteur de stage, encadrant de proximité ou formateur de l'école, suit l'étudiant dans son évolution et favorise le développement de sa capacité d'analyse dans une critique structurée et constructive. Il repère les capacités de l'apprenant pour les valoriser et le guide pour s'autoévaluer. Il l'aide à travailler sur ses axes d'amélioration et réajuste au regard de ses difficultés

7.1 Le suivi de l'étudiant à l'école

Indispensable à la professionnalisation, le suivi pédagogique individuel et collectif permet :

- D'identifier en début de formation les acquis professionnels et déterminer les besoins personnels de formation de l'étudiant
- D'évaluer ses méthodes de travail,
- D'accompagner l'étudiant dans ses apprentissages et dans son processus de professionnalisation

« *La posture d'accompagnement place l'accompagnant dans une situation paradoxale entre le désir d'aider et celui de laisser de l'autonomie à l'étudiant, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour l'aider à sortir de sa situation.* » (Maela PAUL). Par ce suivi individuel, le formateur a pour objectif de développer l'autonomie, la réflexivité et la responsabilisation de l'étudiant dans la « gestion » de son parcours de formation.

Ces suivis sont organisés de façon régulière selon les étapes de la formation et la demande de l'étudiant ou du formateur référent.

7.2 Le suivi en stage

L'étudiant dispose pour les stages d'un document de suivi personnel. Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation, utilisé lors des enseignements cliniques et du suivi pédagogique.

Les formateurs de l'école sont en lien avec le maître de stage et le tuteur. Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, ils peuvent se déplacer sur le lieu de stage à leur initiative ou à la demande de l'étudiant ou de celle du tuteur de stage afin d'assurer un suivi personnalisé de l'étudiant en stage. Les appréciations de stage, écrites par les tuteurs ou les maîtres de stage sont aussi des supports du suivi pédagogique.

Le tuteur de stage est un professionnel ayant de l'expérience et est infirmier diplômé de bloc opératoire. Les formations au tutorat sont encouragées.

8 La planification de l'alternance (cf. annexe 3)

La formation IBODE est organisée en périodes de formation clinique et théorique. C'est une alternance intégrative basée sur l'étude de situations qui vise à créer de la cohérence et à établir des liens entre les apprentissages faits sur les différents lieux de formation.

L'alternance s'entend ici de deux manières : l'alternance entre le milieu professionnel (stage) et le milieu de la formation (EIBODE) et l'alternance entre l'acquisition de connaissances (enseignements théoriques) et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles (enseignements cliniques) avec « la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins ... s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse des situations professionnelles ».

Pour cela, sur le terrain et lors des cours théoriques, l'action de l'ensemble des acteurs de l'encadrement est totalement collaborative. Ce processus permet des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques que l'apprenant s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles. Les enseignements planifiés à l'Ecole et les activités professionnelles réalisées sur les lieux de stage doivent s'articuler, se mettre en lien, pour qu'elles puissent prendre sens pour l'étudiant.

L'alternance intégrative nécessite un fort investissement des professionnels qui participent à l'intégration des savoirs expérientiels et aident l'apprenant à en dégager des connaissances fondamentales.

La diversité des lieux d'apprentissage clinique proposés aux étudiants renforce l'analyse objective à partir de la mesure des écarts rencontrés, au regard de la réglementation et des apports théoriques, et les incite à proposer des solutions. Ces apprentissages expérientiels sont constitués par un travail réflexif sur le vécu et une transformation de l'expérience en connaissances, que l'apprenant s'approprie par résolution de problèmes. L'entrée peut se faire par la complexité, dès lors que les situations rencontrées ont du sens et sont susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes que se pose l'apprenant.

De même, les connaissances théoriques transférables en situations professionnelles favorisent la construction des compétences professionnelles. Ainsi l'étudiant pourra acquérir les 5 blocs de compétences du référentiel dans lequel « *la compétence désigne une prise d'initiatives et de responsabilités que l'individu exprime dans l'affrontement réussi aux enjeux et problèmes qui*

caractérisent les situations de travail que cet individu prend en charge », « la compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité les augmente... », « La compétence est la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité ». (Zarifian, 2004)

9 L'organisation des stages (cf. annexe 4 : liste des terrains agréés)

Selon l'arrêté du 27/04/2022, 47 semaines de stage, dont les terrains sont représentatifs des différentes situations professionnelles, sont planifiées tout le long du cursus de la formation pour acquérir les 9 compétences et valider les 5 blocs de compétences.

Les semaines de stages sont réparties ainsi :

Intitulé du stage	Caractère	Durée
Recherche	obligatoire	4 semaines
Chirurgie viscérale et vasculaire	obligatoire	8 semaines
Chirurgie ostéoarticulaire	obligatoire	8 semaines
Assistance chirurgicale	obligatoire	6 semaines
Hygiène, stérilisation, endoscopie, radiologie interventionnelle	obligatoire	4 semaines
Autres disciplines chirurgicales	optionnel	17 semaines

Les étudiants de première année effectuent 14 semaines de stage. Quatre semaines sont consacrées aux stages obligatoires dans les secteurs associés c'est-à-dire hygiène, stérilisation, endoscopie et radiologie interventionnelle. Ces stages sont affectés en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de son projet professionnel et des disponibilités en offre de places de stage.

Pour la 2^{ème} année universitaire, l'apprentissage clinique occupe une grande partie de l'alternance (33 semaines). Ainsi l'étudiant se dirige vers la professionnalisation.

Au cours de cette année universitaire, une période de stage sera consacrée à l'activité d'assistance de chirurgie en semestre 3 ou 4. Ceci permettra à l'équipe pédagogique d'y affecter les étudiants au regard de l'acquisition de leurs compétences.

Le stage Recherche de 4 semaines se déroulera également au cours de cette 2^{ème} année et permettra aux étudiants de mener l'enquête pour leur travail de recherche.

La trame générale du parcours de stage s'établit en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé et des compétences restant à développer. Elle est donc construite au cours de la formation.

Le stage doit permettre aux étudiants d'acquérir, en sus des 9 compétences, une posture réflexive :

- En questionnant sa pratique avec l'aide des professionnels,
- D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- De prendre des initiatives et des responsabilités progressivement,

- De confronter ses idées, ses opinions et son savoir-faire à celle des professionnels,
- De prendre la distance nécessaire pour canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité personnalisés

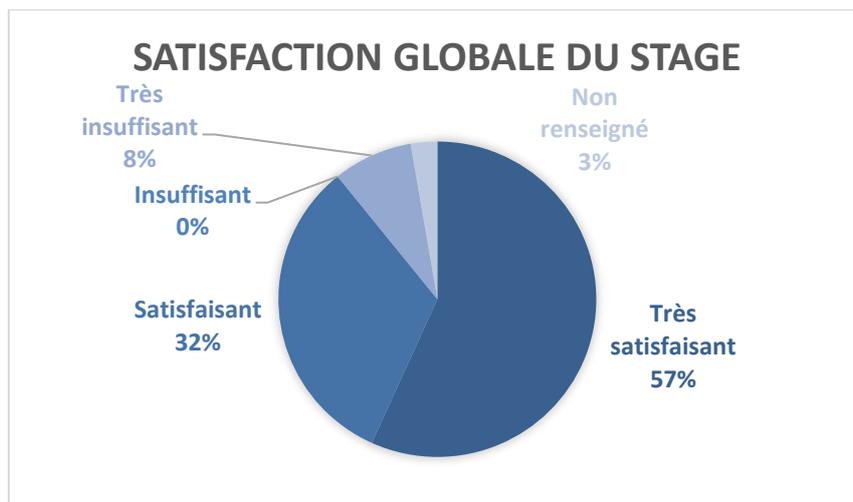
10 Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

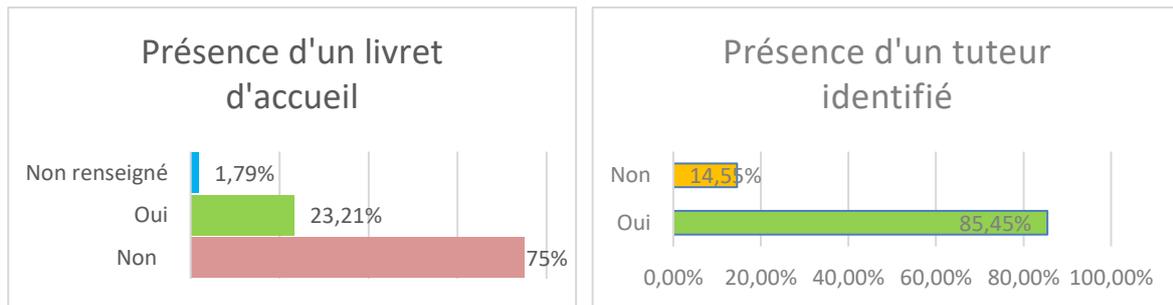
Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement. L'école d'infirmiers de bloc opératoire souhaite que chaque lieu de stage propose à l'étudiant un livret d'accueil comprenant diverses rubriques telles que :

- Les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage,
- Les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses.
- Les modalités d'accueil et d'encadrement,
- Les situations apprenantes que l'étudiant pourrait rencontrer,
- Les actes et activités qui lui sont proposés,
- Les éléments de compétences qu'il pourra acquérir,
- La liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage.

11 Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants

Un questionnaire en ligne est à disposition de l'étudiant. Les résultats sont traités à la fin de chaque semestre. Des actions d'amélioration sont proposées au regard des résultats.





La proposition d'un livret d'accueil dépend de chaque structure. Cette demande sera largement relayée aux structures et accompagnée sur demande.

12 Les prestations offertes à la vie étudiante

12.1 L'environnement de l'école

L'EIBODE de Reims est située sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de Médecine composée des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie.

Il fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 11 formations paramédicales et l'école de Sage-Femme. Ces 11 autres instituts et écoles sont :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- les écoles de spécialisations infirmière, en sus de l'EIBODE : écoles d'Infirmiers anesthésistes (EIADE) et d'infirmiers puéricultrices (IPDE)
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
- les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA), d'Auxiliaire Ambulancier et des Assistants de Régulation Médicale (IFARM)
- les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)
- l'Ecole de Sage-Femme (ESF)

L'Institut Régional de Formation (IRF) est intégré dans le Pôle Ressources Humaines-Organisation des Soins-Formation-Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support de l'EIBO. La Directrice Générale du CHU à ce titre est la représentante légale de l'école.

Ainsi, l'école dispose de :

- A l'IRF du centre de simulation, du centre de documentation interne, d'une lingerie, de vestiaires, des espaces de détente sur les 4 niveaux
- Dans l'enceinte du CHU, le restaurant du personnel, les relais H
- A la faculté de médecine de la bibliothèque universitaire, du centre de simulation procédurale, du laboratoire d'anatomie.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat serein propice aux études. Elle se traduit par l'entretien d'un dialogue constructif et par l'implication de tous, acteurs de formation, direction et étudiants dans les projets d'évolution de l'organisation.

Des réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus. Ces réunions sont communes à l'IRF pour la promotion de projets communs et le développement d'une dynamique IRF.

Chaque année, l'IRF organise une journée portes ouvertes : cet événement permet aux futurs étudiants de découvrir la structure et de se familiariser avec une multitude de cursus et de métiers de la santé. A travers différents stands répartis sur l'ensemble du bâtiment, chacun s'informe, échange avec les représentants et les étudiants en formation des 11 écoles et instituts qui composent l'IRF, mais également avec d'autres professionnels (diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien...) venus présenter leur parcours et leur métier. Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet événement est aussi une opportunité pour les étudiants qui y participent, de valoriser leur formation, leurs futurs métiers et d'échanger autour de leurs valeurs du soin.

Depuis 2015, des conférences débat sont organisées sur des thématiques rapprochant les étudiants et formateurs de l'IRF.

13 Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Evaluation par les étudiants

A la fin de chaque semestre, les étudiants sont sollicités pour évaluer le contenu des enseignements théoriques, cliniques et en fin de deuxième année sur l'atteinte des objectifs de formation

Ce bilan de fin de semestre est proposé aux étudiants via une grille de recueil préétablie selon des critères abordés d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Chaque critère est décliné en sous-critères pour lesquels les étudiants sont invités à se positionner

Ces résultats servent de réajustement pour l'équipe pédagogique et pour l'élaboration du futur projet pédagogique.

La démarche qualité et gestion des risques

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des événements indésirables en ligne via le logiciel «BlueMédi» du site internet du CHU ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les déclarations sont étudiées en comité qualité de l'IRF et donnent lieu à une réponse personnalisée s'il y a lieu.

L'EIBODE, comme l'ensemble des formations de l'IRF, est engagée dans une démarche qualité. Cette démarche s'appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ).

L'évaluation de la formation interne et externe

Des auditeurs internes à l'IRF sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d'amélioration des prestations.

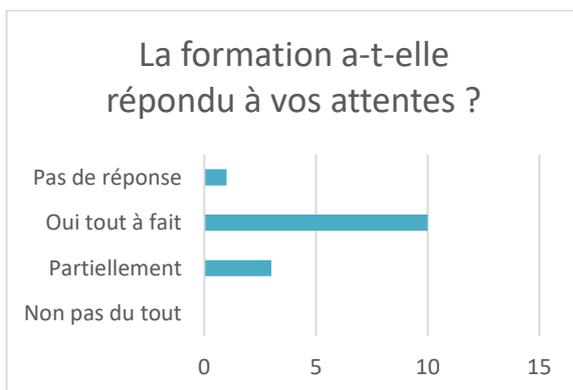
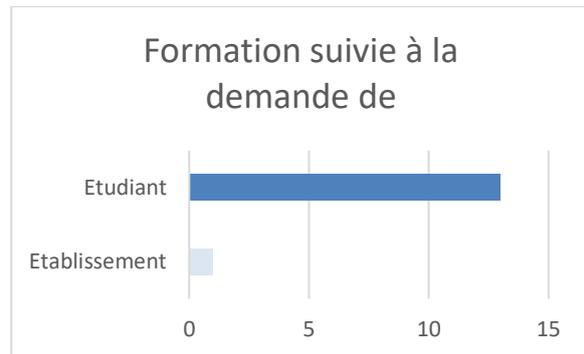
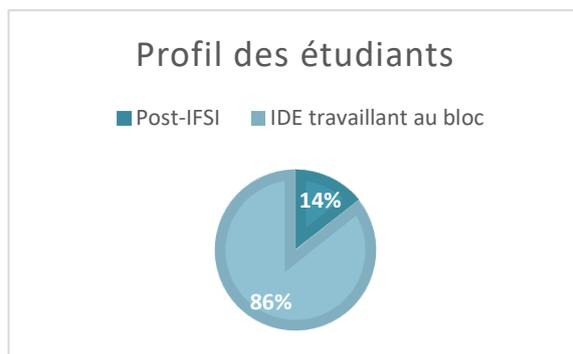
La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le suivi des plans d'actions d'amélioration élaborés à partir des événements déclarés ou la prévention des risques.

L'école IBODE de Reims est certifiée QUALIOPI depuis novembre 2021. L'audit de renouvellement de cette certification QUALIOPI s'est déroulé les 13 et 14 juin 2024 et le certificat a été reconduit jusqu'en novembre 2027.

Bilan annuel du projet pédagogique

Une évaluation du projet pédagogique est présentée chaque année en conseil technique, instance présidée par un représentant de l'ARS, tutelle pédagogique de l'école.

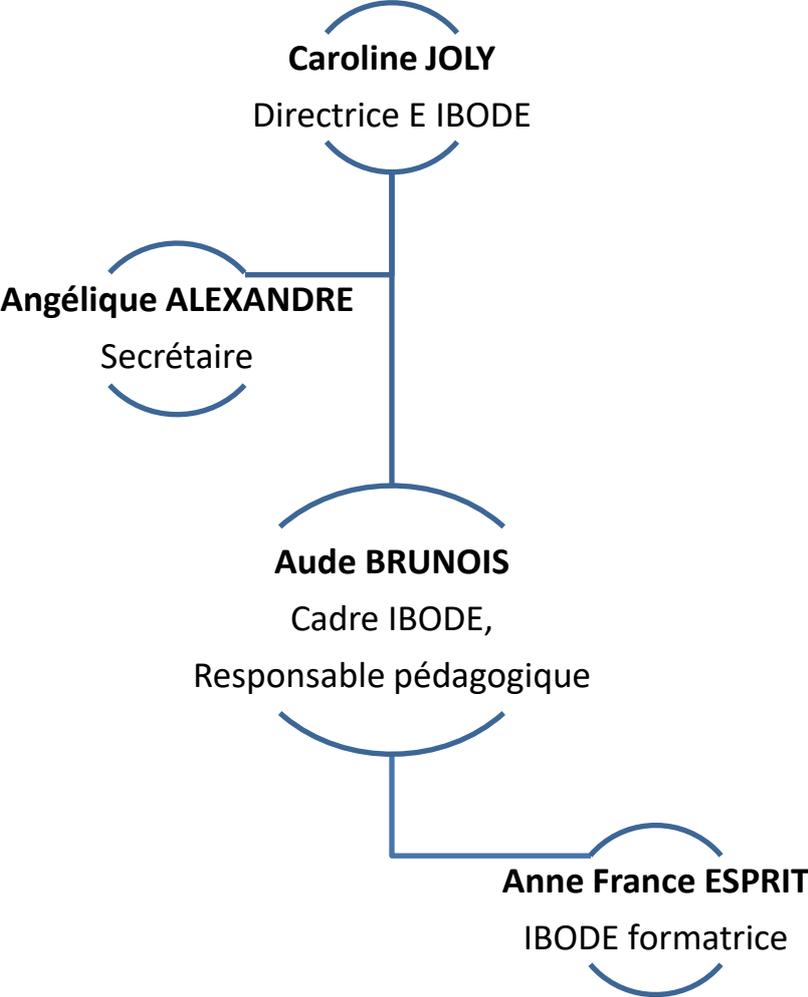
Résultats promotion 2022-2024



Les annexes :

- Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opérateur
- Annexe 2 : l'organigramme au 11/09/2023
- Annexe 3 : la planification de l'alternance 2023/2024
- Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Annexe 2 : l'organigramme au 1/09/2024



Annexe 3 : la planification de la formation universitaire IBODE

Année 2024/2025

Promotion 2024-2026

	sept-24 IBO 1A 24/26		oct-24 IBO 1A 24/26		nov-24 IBO 1A 24/26		déc-24 IBO 1A 24/26		janv-25 IBO 1A 24/26		févr-25 IBO 1A 24/26		mars-25 IBO 1A 24/26		avr-25 IBO 1A 24/26		mai-25 IBO 1A 24/26		juin-25 IBO 1A 24/26	
D 1		M 1	V 1		D 1		M 1		S 1	FIN S1	S 1		M 1	4	J 1		D 1			
L 2		M 2	S 2		L 2	4	J 2		D 2		D 2		M 2		V 2		L 2			12
M 3		J 3	D 3		M 3		V 3		L 3		1 L 3		S 3		S 3		M 3			
M 4		V 4	L 4		7 M 4		S 4		M 4		M 4		V 4		D 4		M 4			
J 5		S 5	M 5		J 5		D 5		M 5		M 5		S 5		L 5		8 J 5			
V 6		D 6	M 6		V 6		L 6		10 J 6		J 6		D 6		M 6		V 6			
S 7		L 7	HES		J 7		S 7		M 7		V 7		V 7		L 7	5	M 7		S 7	
D 8		M 8	V 8		D 8		M 8		S 8		S 8		M 8		J 8		D 8			
L 9	1	M 9	S 9		L 9		5 J 9		D 9		D 9		M 9		V 9		L 9			13
M 10		J 10	D 10		M 10		V 10		L 10		2 L 10		1 J 10		S 10		M 10			
M 11		V 11	L 11		M 11		S 11		M 11		M 11		V 11		D 11		M 11			
J 12		S 12	M 12		1 J 12		D 12		M 12		M 12		S 12		L 12		9 J 12			
V 13		D 13	M 13		V 13		L 13	HES	J 13		J 13		D 13		M 13		V 13			
S 14		L 14	HES		J 14		S 14		M 14		V 14		V 14		L 14		M 14		S 14	
D 15		M 15	V 15		D 15		M 15		S 15		S 15		M 15		J 15		D 15			
L 16	2	M 16	S 16		L 16		8 J 16		D 16		D 16		M 16		V 16		L 16			14
M 17		J 17	D 17		M 17		V 17		L 17		3 L 17		2 J 17		S 17		M 17			
M 18		V 18	L 18		2 M 18		S 18		M 18		M 18		V 18		D 18		M 18			
J 19		S 19	M 19		J 19		D 19		M 19		M 19		S 19		L 19		10 J 19			
V 20		D 20	M 20		V 20		L 20	HES	J 20		J 20		D 20		M 20		V 20			
S 21		L 21	5 J 21		S 21		M 21		V 21		V 21		L 21		M 21		S 21			
D 22		M 22	V 22		D 22		M 22		S 22		S 22		M 22		6 J 22		D 22			
L 23	3	M 23	S 23		L 23		9 J 23		D 23		D 23		M 23		V 23		L 23			15
M 24		J 24	D 24		M 24		V 24		L 24		4 L 24		3 J 24		S 24		M 24			
M 25		V 25	L 25		3 M 25		S 25		M 25		M 25		V 25		D 25		M 25			
J 26		S 26	M 26		J 26		D 26		M 26		M 26		S 26		L 26		11 J 26			
V 27		D 27	M 27		V 27		L 27		11 J 27		J 27		D 27		M 27		V 27			
S 28		L 28	6 J 28		S 28		M 28		V 28		V 28		L 28		7 M 28		S 28			FIN S2
D 29		M 29	V 29		D 29		M 29				S 29		M 29		J 29		D 29			
L 30	4	M 30	S 30		L 30		J 30				D 30		M 30		V 30		L 30			
J 31					M 31		V 31				L 31				S 31					

	Cours
	Stage
	Congés

Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Viscéral
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Urologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Vasculaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	ORL
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ophthalmologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Thoracique
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiaque
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ostéoarticulaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neurochirurgie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Pédiatrie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Gynécologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Hygiène
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Endoscopie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Stérilisation
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiologie interventionnelle
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neuroradiologie
51	Institut Godinot	PRIVE NON LUCRATIF	REIMS	Gynécologie - Sénologie
51	Courlancy-Santé	PRIVE	REIMS	Ostéoarticulaire
51	SCM des Orthopédistes Courlancy	PRIVE	REIMS	Ostéoarticulaire
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Vasculaire
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Cardiologie interventionnelle
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Endoscopie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Viscéral
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Urologie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Ostéoarticulaire
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Endoscopie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Hygiène
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Stérilisation
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Pluridisciplinaire

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Hygiène
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Stérilisation
.02	Centre Hospitalier Jeanne de Navarre	PUBLIC	CHATEAU THIERRY	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Ostéoarticulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Urologie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Gynécologie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Ostéoarticulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Hygiène
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Stérilisation
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Cardiologie interventionnelle
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Viscéral
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Vasculaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Ostéoarticulaire
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Endoscopie
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Hygiène
.02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Stérilisation
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Viscéral
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Vasculaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Vasculaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Ostéoarticulaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Gynécologie
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Endoscopie
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Vasculaire
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Urologie
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Stérilisation
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Viscéral

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Urologie
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéoarticulaire
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Gynécologie
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Hygiène
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Endoscopie
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Stérilisation
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Cardiologie interventionnelle
.08	GCS-TAN	PRIVE	CHARLEVILLE MEZIERES	Viscéral
.08	GCS-TAN	PRIVE	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéoarticulaire
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Pluridisciplinaire
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Endoscopie
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Viscéral
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Ostéoarticulaire
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Gynécologie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	ORL
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Endoscopie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Stérilisation
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Viscéral
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Ostéoarticulaire
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Endoscopie
52	CH Chaumont	PUBLIC	CHAUMONT	Stérilisation
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	JOSSIGNY	Cardiologie interventionnelle
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Viscéral

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Gynécologie
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Ostéoarticulaire
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Urologie